



LINGER - ÈRE

I- LES MISSIONS ACTUELLES D'UN LINGER - ÈRE – FICHE METIER

Finalités du métier	Assurer l'organisation, la gestion des stocks et l'entretien du linge dans les Établissements Publics Locaux d'Enseignement, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
Activités cœur de métier	Assurer la gestion des stocks, les entrées et les sorties du linge et des vêtements, réaliser des inventaires Gérer les produits d'entretien Assurer l'entretien du linge : nettoyage, repassage du linge de l'établissement Réaliser des travaux de raccommodage, de confection, de couture ... Vérifier et participer à l'entretien du local technique mis à disposition des lingères Assurer l'entretien usuel du matériel et alerter en cas de panne les services concernés Identifier les risques liés à l'intervention et appliquer les procédures pour s'en protéger Participer au maintien et à l'amélioration du cadre de vie et du bien vivre ensemble

I - ETAT DES LIEUX DANS LES AUTRES REGIONS

Dans les autres Régions	
Nouvelle Aquitaine	Critère principal = nombre d'agents Dotation forfaitaire suivant 8 tranches (de 0,1 ETP pour 1 à 5 agents à 1,3 ETP pour plus de 36 agents)
Pays de Loire	Néant
Bourgogne Franche Comté	Traité avec l'entretien des locaux ajout de 0,5 ETP à la dotation calculée pour l'entretien pour les lycées sièges d'un restaurant pédagogique et les EREA
Normandie	Projet d'harmonisation de l'activité lingerie en cours, réflexion sur la mutualisation de l'activité. Différents indicateurs pris en compte pour identifier les besoins en moyens humains :

	- le poids du linge traité à l'année, - les activités relatives aux lingeries mutualisées: la collecte, la dépose du linge dans les établissements bénéficiaires, l'entretien du véhicule - le traitement du linge au sein de la lingerie (tri du linge/ pesée du linge /chargement et déchargement du linge dans les machines / finition du linge/ marquage du linge/ couture) - la traçabilité du linge etc... Dotation allouée différente en fonction du nombre d'EPLA adhérents à la lingerie mutualisée
Bretagne	4 critères: - Le tonnage annuel de linge entretenu (fonction du nombre d'agents et des spécialités) - L'effectif élèves - L'effectif en internat - Les formations spécifiques (hôtellerie, coiffure et esthétique)
IV – PROPOSITIONS SOUMISES A ECHANGE	
Dotation de Base	Principes de base Maintien de 2 ETP pour les ERPD et d'1 ETP pour les EREA 2 établissements ERPD (Lille et Douai) et 7 établissements EREA (Lomme, Lys lez Lannoy, Liévin, Calais, Berck, Saint Quentin et Crèvecœur le Grand) Prise en compte de la mission dans le cadre de la dotation en entretien pour les autres établissements
Pondération Possible	En fonction du nombre d'agents, de section spécifique (hôtellerie, restauration) et donc du poids du linge
VI – Validation	